

N/REF : 12/01/2026 9H11 C:000003 I:02684
V/REF : AC/C36623
V/Email reçu le Lundi 12/01/2026 a 9H11

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. THE
IMMEUBLE : TERRAS.D'HELIOS -THE
1/7, RUE DES GLENAN
.
35132 VEZIN LE COQUET

Rennes, le 10 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 1 RUE DES GLENAN - PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 107578, PORTE N°05, REZ DE CHAUSSEE

MOTIF : POSE D'UNE BONDE SPÉCIAL DOUCHE PMR (PLATE)
Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 28/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : FUITE EN SOUS-SOL
PRÉCONISATION : PRISE DE RÉFÉRENCE POUR LA BONDE ET PRÉVOIR PASSAGE
CAMÉRA
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LGESTION Email envoyé le 29/01/26 a 12H10 Mme A. CASAERT

2901 : BONJOUR, PRÉVOIR PASSAGE CAMÉRA. DANS L'ATTENTE.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	3	50,00	50,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	3	20,00	20,00
TOTAL H.T.				70,00
T.V.A. a 10,00%				7,00
TOTAL T.T.C.En EURO				77,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.